

## COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES DU MAROC (C. F. P. M.) Filiale de [Lille-Bonnières et Colombes](#)

S.A., 23 juin 1920, p. 50 ans.

Compagnie française des pétroles du Maroc  
(*La Journée industrielle*, 13 juillet 1920)

La société anonyme qui vient d'être formée sous cette dénomination a pour objet l'acquisition, l'affermage, l'exploitation industrielle et commerciale et la mise en valeur de toutes richesses naturelles du sol ou du sous-sol, notamment de tous gisements miniers et pétrolifères et de tous bois et forêts.

Le siège est à Paris, 10, rue de Calais.

Le capital est fixé à 5 millions en actions de 500 francs, sur lesquelles 2.000 sont attribuées en rémunération d'apport à MM. de Breteuil, Le Marié, Laroche et Colas<sup>1</sup> et à la société Lille, Bonnières et Colombes.

Les premiers administrateurs sont : MM. le vicomte Gaston de Breteuil, propriétaire, à Paris, 66, avenue d'Iéna ; Alexandre Palliez, directeur de banque, à Paris, 52, rue de Châteaudun ; Louis Palliez, directeur de banque à Lille, 108, rue Nationale, et Maurice Danset, directeur général de la Société de Lille, Bonnières et Colombes, à Paris, 10, rue de Calais.

---

CONSTITUTION  
Compagnie française des pétroles du Maroc  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 23 juillet 1920)

Capital 5 millions de francs divisé en 10.000 actions de 500 fr. dont 2.000 d'apport attribuées comme suit : 180 et 2.341 parts de fondateur à M. de Breteuil, 380 et 731 parts à M. Le Marié, 540 et 723 parts à MM. Laroche et Colas, 900 et 1.205 parts à la Société Lille-Bonnières et Colombes. Siège social à Paris, 10, rue de Calais. Conseil d'administration : MM. de Breteuil, A. Palliez, L. Palliez et Danset. Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Dusapt, à Cormeilles-en-Parisis. — *Droit*, 10 juillet.

---

Compagnie française des pétroles du Maroc  
(*La Journée industrielle*, 21 octobre 1920)  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> novembre 1920, p. 455)

---

<sup>1</sup> Eugène Colas (1870-1956) : tanneur-corroyeur à Paris (Éts Énault). Voir [encadré](#).

Cette société anonyme, dont le siège est à Paria, 10, rue de Calais, poursuit les travaux de recherches dans le « Gharb » au Maroc. Depuis le mois de juillet 1918, date à laquelle ont commencé ces travaux qui ont amené la découverte d'indices dénotant la présence d'un gisement pétrolifère bien caractérisé, l'ingénieur conduisant les travaux, M. Le Marié, a déjà pu obtenir une profondeur de 50 mètres et avec des moyens rudimentaires, un excellent produit qui est livré à l'autorité militaire du Protectorat français du Maroc.

Cette société possède, sur une superficie de 4.800 hectares, divers terrains dans la région de Chemmaka et, sur le territoire de Sidi-Moussa, une parcelle de terrain pétrolifère qui lui avait été contestée par un groupe étranger (groupe Muller) mais que la Commission arbitrale internationale vient d'attribuer définitivement à cette société.

Grâce au matériel de sondage à grande profondeur qui vient d'arriver, on va commencer les travaux de grand forage.

Rappelons que cette compagnie s'est créée sur l'initiative de la Société Lille, Bonnières et Colombes, et qu'elle est sous le contrôle de cette dernière.

---

### LE PÉTROLE AU MAROC (*La Cote de la Bourse et de la banque*, 17 octobre 1921)

Un rédacteur de notre confrère *La Vie financière* a recueilli du président de la Compagnie française des Pétroles du Maroc, filiale de la Société Lille-Bonnières-Colombes, d'intéressants renseignements au sujet des travaux que cette entreprise a effectués jusqu'ici et des résultats qu'elle a obtenus. Ces déclarations répondent à certaines assertions produites à la récente assemblée de la Société de Recherches et de Forages, où la découverte de pétrole au Maroc avait été démentie.

Le président a rappelé que la Société Lille-Bonnières-Colombes avait fait explorer, en mai 1918, les régions soupçonnées pétrolifères du Maroc par un de ses prospecteurs. Les conclusions de ce rapport ayant été nettement favorables, les travaux de recherches commencèrent dès juillet 1918. Un premier sondage rencontra, à la profondeur de 18 m. 50, une importante venue d'huile accompagné d'un tort dégagement gazeux.

En l'absence de garanties suffisantes concernant la reconnaissance de ses droits miniers pendant la guerre, la société s'est bornée ensuite à des travaux de prospection jusqu'au mois de juin 1920, époque à laquelle, ayant eu satisfaction pour la propriété minière des terrains explorés et obtenu la preuve matérielle de l'existence du pétrole, la Société Lille Bonnières-Colombes céda tous les droits et l'actif de son syndicat de recherches à la Compagnie française des pétroles du Maroc.

Les sondages effectués ont donné, en cours de travail, jusqu'à deux tonnes d'un pétrole de qualité tout à fait remarquable, la teneur en essence atteignant presque 30 % en volume. Sans chercher à exploiter et se bornant à explorer, la Société a néanmoins extrait du sol marocain plusieurs tonnes d'un pétrole tout à fait supérieur, dont une partie a été livrée aux chemins de fer militaires marocains, sur réquisition, et l'autre a été consommée par la la Société. Aujourd'hui même, le moteur de 25/35 HP qui actionne la première grande sonde fonctionne avec ce pétrole.

La Compagnie française des Pétroles du Maroc, qui a été constituée en juin 1920, a aujourd'hui des droits exclusifs de recherches ; 70 tonnes de matériel, pour deux gros sondages, sont à pied d'œuvre et le premier de ces gros sondages a été mis en marche le 10 juillet dernier ; il a rencontré une première couche minéralisée à la profondeur de 12 m. 50 et donne actuellement, en cours de travail, une quantité de pétrole suffisante pour l'alimentation de son moteur.

En terminant, le président de la compagnie a fait connaître les conclusions du rapport de l'ingénieur conseil chargé des travaux de recherche et que nous reproduisons :

« De l'exposé ci-dessus ; des résultats de nos travaux de recherches ; de la qualité tout à fait remarquable du pétrole rencontré qui contient en particulier près de 30 % de son volume en essence ; de son abondance à faible profondeur, nous croyons pouvoir conclure que nous nous trouvons au Maroc en présence d'un puissant gisement débordant par la cassure anticlinale ».

On voit l'intérêt que présente ces déclarations, qui permettent de concevoir de sérieux espoirs sur l'avenir de la production pétrolifère de notre protectorat nord-africain.

---

AEC 1922-477 — Cie française des pétroles du Maroc, 10, rue de Calais, PARIS (9<sup>e</sup>).

Capital. — Sté an. f. le 13 juin 1920, 5 millions de fr. en 10.000 act. de 500 fr. lib. de 125 fr. dont 2.000 actions d'apport.

Objet. — Recherches pétrolières.

Conseil. — MM. Alex[andre] Palliez [patron de Lille, Bonnières et Colombes, adm. CFP, CFR...(-1938)], présid. ; Maurice Damet [sic : Danset, de Lille, Bonnières et Colombes], vicomte de Breteuil, [Eugène] Colas, [Henry-Jean] Laroche, Louis Palliez [frère d'Alexandre], admin

---

#### COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES DU MAROC

S.A. frse au capital de 5 MF.

Siège social : Paris, 10, r. de Calais

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 948)*

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

PALLIEZ (Alexandre)[Cie frse des pétroles], 52, rue de Châteaudun, Paris ; pdt ;

BRETEUIL (vicomte de), 66, av. d'Iéna, Paris ;

COLAS, 20, av. de Villiers, Paris ;

DANSET (Maurice), à Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise) ;

LAROCHE (Henry-Jean), 16, av. de la République, Paris ;

PALLIEZ (Louis), 260, r. de Solférino, Lille.

#### COMMISSAIRES AUX COMPTES

LELARGE (Georges) ;

VERNIER (Maurice).

---

#### Compagnie française des pétroles du Maroc

(*La Journée industrielle*, 27 juin 1924)

L'assemblée ordinaire, tenue hier au siège, 10, rue de Calais, à Paris, sous la présidence de M. Alexandre Alliez, a approuvé les comptes de l'exercice 1923.

Le rapport rend compte de la marche des travaux au cours du troisième exercice social.

L'assemblée a décidé de laisser au conseil le soin de prendre toutes décisions qu'il jugera opportunes en ce qui concerne la continuation ou la cessation des travaux de recherches.

Les disponibilités de la société s'élevaient, au 31 décembre 1923, à 2.617.065 francs.

---

*Annuaire industriel*, 1925 :

PÉTROLES du MAROC (Cie frse des). Siège social : 10, r. de Calais, Paris, 9<sup>e</sup>. T. Central 40-36 et Inter-Spécial 203. Soc. an. au cap de 5.000.000 de fr. en 10.000 actions de cinq cents francs. — Conseil d'adm. : Prés. : M. Alex. Palliez ; Adm. : MM. vicomte de Breteuil, Henry Laroche, Maurice Danset, Eugène Colas, Louis Palliez.

Forages au pétrole, en exploitation dans le Gharb marocain. Concessions : 6.500 hectares. Huile brute trouvée : densité 815 ; d'origine paraffineuse, riche en produits légers. (1-39155).

---

Ingénieurs et ingénieurs-conseils  
(*Annuaire industriel*, 1925)

Le Marié (Louis), 10 bis, cours des Quais, Lorient, Morbihan. T.2-31. E.C.P. Conseil de la Compagnie française des pétroles du Maroc, de la Société d'études et de recherches pétrolières, de la Société de recherches d'hydrocarbures. (Conseil en matière de pétrole et hydrocarbures naturels. Prospections. Recherches. Exploitation.)

Antérieurement : ingénieur-conseil de la Société française des Karpathes de la Société des Pétroles de Dabrowa ; de la Société des Pétroles de Potak et de Kroscienko.

---

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES DU MAROC  
S.A. frse au capital de 5 MF.  
Siège social : Paris, 10, r. de Calais  
Registre du commerce : Seine, n° 89.841 et 90.009.  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1926-1927, p. 933-934)

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

PALLIEZ (Alexandre) [Cie frse des pétroles], 22, av. Bugeaud, Paris ; pdt ;  
BRETEUIL (de), 66, av. d'Iéna, Paris ;  
COLAS, 20, av. de Villiers, Paris ;  
DANSET (Maurice), à Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise) ;  
LAROCHE (Henry-Jean), 16, av. de la République, Paris ;  
PALLIEZ (Louis), 260, r. de Solférino, Lille.

#### COMMISSAIRES AUX COMPTES

LELARGE (Georges), 35, r. du Général-Foy, Paris ;  
VERY (Marius), 108, r. Lepic, Paris.

Objet. — L'acquisition, l'affermage, l'exploitation industrielle et commerciale de toutes richesses naturelles du sol et du sous-sol, notamment tous gisements miniers et pétrolifères

Capital social. — 5 MF en 10.000 act. de 500 fr.

Parts bénéficiaires. — 7.000.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale ; 6 % sur le montant libéré des act. ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration. L'excédent sera réparti : 35 % aux parts bénéficiaires, 65 % aux act., moins les rés. jugées nécessaires.

#### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1925 (en fr.)

ACTIF	
Apports	1.000.000 00
Terrains	2.819 25
Permis de recherches minières	32.420 90
Matériel de sondages et constructions	461.955 48
Matériel divers et outillage	461.955 48
Aménagement du camp et mobilier	8.697 95
Équipage, harnachements, écuries	3.862 75
Frais de forages et de premier établissement	281.189 26
Cavalerie	1.095 00
Frais de constitution	67.770 30
Actionnaires	2.645.000 00
Espèces en caisse	1.327 35
Banquiers	982 44
Débiteurs	3.921 40
	<u>5.231.581 92</u>
PASSIF	
Capital	5.000.000 00
Créditeurs divers	231.581 92
	<u>5.231.581 92</u>

Cie frse des Pétroles du Maroc  
(*Les Annales coloniales*, 2 octobre 1930)

La seconde moitié du capital (2.500.000 fr.) a été appelée en 1929. Les frais de forage et de premier établissement sont passés de 1.089.001 à 2.009.242 fr., le matériel de sondages et les constructions de 461.955 fr. à 611.955 fr. En caisse et banques à fin juin 1929 : 1.205.200 fr. contre 1.165 fr. ; créditeurs div. 15.104 fr. contre 326.328 fr. Les apports sont portés pour 1.000.000.

---

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES DU MAROC  
(*L'Africain*, 10 octobre 1930)

Cette compagnie, dans laquelle sont intéressés plusieurs importantes sociétés de pétrole et le Bureau de recherches et participations minières, a poursuivi en 1929 ses travaux de recherches ; les frais de forages et de premier établissement sont passés, d'une année à l'autre, de 1.089.001 à 2.009.742 fr. et le matériel de sondages et les constructions de 461.955 fr. à 611.955 fr. La partie non versée du capital, soit 2.000.000 fr. sur 5 millions, a été appelée en 1929. La Compagnie avait ainsi en caisse et en banque, fin 1929, 1.205.200 fr. contre 1.165 fr., bien que les créateurs divers aient été ramenés de 326.328 fr. à 15.104 fr. Rappelons que les apports faits à la société à son origine sont portés au bilan pour 1 million.

---

Compagnie française des pétroles du Maroc  
(*La Journée industrielle*, 5 avril 1932)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1931.

Les dépenses faites sur le chantier au cours de l'exercice se sont élevées à 687.520 fr. 64 ; le montant total des dépenses engagées depuis l'origine a atteint le chiffre de 5.665.202 fr. 34.

Toutefois, rompant avec l'usage d'après lequel toutes les dépenses de recherches étaient inscrites à l'actif du bilan, l'assemblée a décidé cette année, sur la proposition du conseil, de procéder à la réestimation des divers éléments d'actif et de faire ressortir la différence, soit 2 millions 504.525 fr. 31. sous la rubrique « dépréciation d'actif ».

Une assemblée extraordinaire, tenue ensuite, a voté, comme conséquence de ce redressement des écritures, la réduction de 50 % du capital actuel de 5 millions de francs. Cette réduction a été effectuée par la diminution de la valeur nominale des actions, passant de 500 fr. à 250 fr.

Le conseil a reçu tous pouvoirs en vue de porter ensuite le capital ainsi réduit à 6 millions de francs par la création de 14.000 actions nouvelles de 250 fr. et de créer 13.000 nouvelles parts de fondateur, dont le nombre sera ainsi porté à 25.000. Ces parts nouvelles seront attribuées aux nouveaux actionnaires à raison de 9 parts par 7 actions souscrites.

Diverses modifications ont été apportées aux statuts en conséquence des décisions prises par l'assemblée extraordinaire.

Une assemblée spéciale des porteurs de parts de fondateur, tenue à l'issue de l'assemblée extraordinaire, a ratifié les résolutions prises par ladite assemblée, en ce qu'elles modifient les droits et bénéfices des anciens porteurs de parts par suite de la création de nouvelles actions et de nouvelles parts.

---

MAROC  
Cie frse des pétroles au Maroc  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 novembre 1932, p. 723)

Siège transféré du 10, r. de Calais au 55, r. d'Amsterdam, Paris, 9<sup>e</sup>.

---

# COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES DU MAROC

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

divisé en 1.000 Actions A et 9.000 Actions B

Acte constitutif reçu par M<sup>e</sup> DUSAPT, Notaire à Cormeilles-en-Parisis, en date du 18 Juin 1920

SIÈGE SOCIAL : PARIS

Capital porté à 6.000.000 de francs  
représenté par 23.000 actions de catégorie B  
et 1.000 de catégorie A  
Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Avril 1932

## \* PART DE FONDATEUR \*

sans valeur nominale donnant droit à la part de bénéfices fixée par l'art. 42 des Statuts

N° 20128

Statuts modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires,  
en date du 29 Juin 1933.

Un Administrateur,

Un Administrateur,

*Bobée*

Droits de Parts modifiés  
par l'Assemblée Générale Extraordinaire du  
30 Avril 1932 et l'Assemblée Générale des  
Porteurs de Parts le même jour.



RABAT, le 1<sup>er</sup> Juillet 1920.

Imp. Joseph Robert, 170<sup>e</sup>, quai de Valmy, Paris.

Coll. Jacques Bobée

# COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES DU MAROC

Société anonyme au capital de 3.000.000 de francs

divisé en 1.000 actions A et 9.000 actions B

Acte constitutif reçu par M<sup>e</sup> DISAPT, notaire à Cormeilles-en-Parisis, en date du 18 juin 1920

SIÈGE SOCIAL : PARIS

## PART DE FONDATEUR

sans valeur nominale donnant droit à la part de bénéfices fixée par l'art. 42 des statuts

Capital porté à 6.000.000 de francs  
représenté par 23.000 actions de catégorie B  
et 1.000 de catégorie A  
Assemblée générale extraordinaire du 30 avril 1932

Droits de parts modifiés  
par l'assemblée générale extraordinaire du  
30 avril 1932 et l'assemblée générale des  
porteurs de parts du même jour.

Droit de timbre acquitté par abonnement  
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*  
du 11-12 octobre 1932

Statuts modifiés par l'assemblée générale  
extraordinaire des actionnaires, en date du 29 juin 1933.

Un administrateur (à gauche) : ?  
Un administrateur (à droite) : ?

Paris, le 4<sup>er</sup> juillet 1920

Imp. Joseph Robert, 179 bis, quai de Valmy, Paris

#### LES RECHERCHES PÉTROLIÈRES DANS LES COLONIES FRANÇAISES

L'Office national des combustibles liquides, sous la sage impulsion de son directeur,  
M. Pineau, procède à des  
recherches rationnelles au Maroc, en Tunisie,  
à Madagascar, en Afrique Equatoriale  
(*La Dépêche coloniale*, 30 avr. 1935, p. 4)

.....  
Le Maroc seul, échappe partiellement à la règle générale, car dans ce pays, la formule est en train de se modifier quelque peu. Il y existe des sociétés anonymes s'occupant de recherches de pétrole et dont certaines comportent, parmi leurs participants, le Bureau minier du Protectorat, la Compagnie française des pétroles et l'Office national des combustibles liquides.

Ces trois organismes avaient constitué entre eux et mis en action en 1930 un Syndicat d'études et de recherches pétrolières, qui possède un domaine de près de 192.000 hectares, sis pour la plus grande partie dans le Gharb. Des sondages, des études géologiques et géophysiques ont été effectués sur ces vastes périmètres et de nombreux indices pétroliers ont été relevés.

Dans un but de rationalisation, le Syndicat poursuit en ce moment l'apport de ses permis et droits à la « [Société chérifienne des pétroles](#) », société anonyme marocaine, au capital de 50 millions de francs, possédant un domaine égal à celui du Syndicat. Les composants de celui-ci ont, depuis 1929, une situation majoritaire dans la Société chérifienne.

C'est sur le domaine de Djébel-Tselfat, qu'après des travaux longs, difficiles et importants, ont été obtenus les premiers résultats positifs d'envergure fournis par le Maroc. Le 8 mars 1934, une éruption violente s'est manifestée, avec une production initiale de 300 tonnes par jour, comparable à celle des meilleurs puits roumains. La

reconnaissance de l'étendue du gisement en surface et en profondeur est en cours, ainsi que l'étude d'autres points reconnus intéressants.

L'œuvre de rationalisation entamée par la fusion des domaines du Syndicat et de la Société chérifienne se poursuit par l' incorporation à cette dernière de la majeure partie des périmètres de la Compagnie française des pétroles du Maroc, au capital de 6 millions de francs, qui possède un domaine de 25.000 hectares. Les travaux déjà effectués sur ces terrains les font apparaître comme intéressants. Dans la C. F. P. M., les composants du Syndicat ont une participation majoritaire.

Divers groupes (Société de Tizeroutine, dans laquelle est intéressé le Bureau minier du Protectorat, Société financière franco-belge de colonisation et d autres organismes encore) détiennent des droits miniers au Maroc.

L'effort effectué dans ce pays apparaîtra aux yeux de tous quand on saura que 600 puits, dont certains dépassant 2.000 mètres, ont été forés.

La concentration au sein de la Société chérifienne des domaines du Syndicat et de la C. F. P. M. augmentera l'efficacité de cet effort dont on est en droit d'attendre les effets les plus heureux.

---